

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUIN
2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2019 et en comparaison avec la même période de 2018, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 9,3%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire.

1- la hausse des recettes douanières nettes de 1,3%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 38 MDH à fin juin 2019 contre 69 MDH un an auparavant :

- droits de douane (-6,1%) ;
- TVA à l'importation (+2,2%), compte tenu de remboursements de 7 MDH ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+4%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 10 MDH à fin juin 2019 contre 57 MDH un an auparavant.

2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+16,4%) et des autres TIC (+2,3%) ;

3- l'augmentation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 2,7%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 4.479 MDH à fin juin 2019 contre 2.663 MDH un an auparavant :

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 1.936 MDH ;
- l'IR (+5,6%). Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 22,5% par rapport à leur niveau de fin juin 2018 ;
- l'IS (-0,8%), compte tenu des restitutions qui ont été de 170 MDH à fin juin 2019 contre 522 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH. A fin juin 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 10,6% par rapport à son niveau à fin juin 2017 (26,1 MMDH contre 29,2 MMDH) ;
- la TVA à l'intérieur (-10,2%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.212 MDH à fin juin 2019 contre 2.025 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH.

A fin juin 2019, les remboursements (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 6.017 MDH contre 2.894 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre (+1,9%), sachant qu'à fin juin 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2% par rapport à leur niveau à fin juin 2017 (9 MMDH contre 9,2 MMDH) ;
- les majorations de retard (-13,1%), compte tenu des dégrèvements qui ont été de 59 MDH à fin juin 2019 contre 73 MDH un an auparavant.

4- la diminution des recettes non fiscales en raison notamment de la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général et de la redevance gazoduc (593 MDH contre 944 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopoles (4,6 MMDH contre 3,3 MMDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.539 MDH contre 386 MDH) et à la rentrée de 3,3 MMDH au titre de la privatisation.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 54% et un taux d'émission sur engagements de 79%, contre respectivement 54% et 80% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 10,9%, en raison de l'augmentation de 3,7% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 2,3% des dépenses de personnel et de 5,8% des autres dépenses de biens et services, de l'accroissement de 9,7% des charges en intérêts de la dette, de 121,1% des émissions de la compensation et de 65,4% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6.027 MDH contre 2.903 MDH à fin juin 2018.

- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 2,3%, passant de 31,6 MMDH à fin juin 2018 à 32,3 MMDH à fin juin 2019, en raison de la hausse de 12,2% des charges communes et de la baisse de 4,3% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 2,6 MMDH contre un solde positif de 28 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 21,8 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 7,9 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 20,4 MMDH à fin juin 2018 compte tenu d'un solde négatif de 16,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 324 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 147 MDH à fin juin 2018.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Jun 2018	LF 2019	Jun 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>138 041</u> (*)	<u>252 223</u>	<u>124 627</u>	<u>49,4%</u>	<u>-9,7%</u> (*)
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	105 987	230 646	110 793	48,0%	4,5%
Impôts directs	48 956	103 378	51 397	49,7%	5,0%
Impôts indirects	43 386	99 488	45 863	46,1%	5,7%
Droits de douane	4 678	9 744	4 394	45,1%	-6,1%
Droits d'enregistrement et de timbre	8 967	18 036	9 139	50,7%	1,9%
1.2- Recettes non fiscales :	32 054 (*)	21 577	13 834	64,1%	-56,8% (*)
Monopole et participations	3 254	11 450	4 574	39,9%	40,6%
Privatisation	0	5 000	3 349	67,0%	
Domaine	185	355	147	41,4%	-20,5%
Autres recettes ⁽²⁾	28 615 (*)	4 772	5 764	120,8%	-79,9% (*)
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	<u>110 087</u>	<u>243 649</u>	<u>122 037</u>	<u>50,1%</u>	<u>10,9%</u>
2.1- Biens et services :	87 089	186 714	90 277	48,4%	3,7%
Personnel	53 268	112 159	54 488	48,6%	2,3%
Autres biens et services ⁽³⁾	33 821	74 555	35 789	48,0%	5,8%
2.2- Intérêts de la dette :	15 774	28 031	17 312	61,8%	9,8%
Intérieure	14 140	24 175	15 523	64,2%	9,8%
Extérieure	1 634	3 856	1 789	46,4%	9,5%
2.3- Compensation⁽³⁾	4 492	18 370	9 931	54,1%	121,1%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	2 732	10 534	4 517	42,9%	65,4%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>27 954</u>	<u>8 574</u>	<u>2 590</u>		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	31 560	73 373	32 282	44,0%	2,3%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	-17 923 (*)	685	7 420		
6- SOLDE DES SEGMA	<u>1 165</u>	<u>0</u>	<u>488</u>		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	<u>-20 364</u>	<u>-64 114</u>	<u>-21 784</u>		
8- VARIATION DES INSTANCES	<u>-6 603</u>	<u>0</u>	<u>-6 278</u>		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-26 967</u>	<u>-64 114</u>	<u>-28 062</u>		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>30 638</u>	<u>41 032</u>	<u>22 266</u>		
Dont :					
Adjudications	16 395		12 030		
Dépôts au Trésor	3 768		377		
Compte courant à BAM	-921		-323		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>-3 671</u>	<u>23 082</u>	<u>5 796</u>		
Tirages et dons	457	28 200	9 999		
Amortissement	-4 128	-5 118	-4 203		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2019.

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

RECETTES ORDINAIRES

	Juin 2018	LF 2019	Juin 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	105 987	230 646	110 793	48,0%	4,5%
IMPÔTS DIRECTS	48 956	103 378	51 397	49,7%	5,0%
<i>Taxe Professionnelle</i>	230	338	270	79,9%	17,4%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	26 065	52 456	25 496	48,6%	-2,2%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	21 594	44 701	22 789	51,0%	5,5%
<i>Taxe d'Habitation</i>	27	33	25	75,8%	-7,4%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	0	2 007	1 936	96,5%	
<i>Majorations de retard</i>	1 006	3 831	870	22,7%	-13,5%
<i>Autres⁽²⁾</i>	34	12	11	91,7%	-67,6%
DROITS DE DOUANE^(*)	4 678	9 744	4 394	45,1%	-6,1%
IMPÔTS INDIRECTS	43 386	99 488	45 863	46,1%	5,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	12 499	29 491	13 530	45,9%	8,2%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	4 629	11 055	5 390	48,8%	16,4%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	7 210	16 608	7 451	44,9%	3,3%
<i>Autres^(*)</i>	660	1 828	689	37,7%	4,4%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	30 887	69 997	32 333	46,2%	4,7%
<i>à l'intérieur</i>	13 081	29 133	14 138	48,5%	8,1%
<i>à l'importation^(*)</i>	17 806	40 864	18 195	44,5%	2,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	8 967	18 036	9 139	50,7%	1,9%
RECETTES NON FISCALES	32 054^(**)	21 577	13 834	64,1%	-56,8%^(**)
<i>Domaine</i>	185	355	147	41,4%	-20,5%
<i>Monopoles et participations</i>	3 254	11 450	4 574	39,9%	40,6%
<i>Privatisation</i>	0	5 000	3 349	67,0%	
<i>Fonds de concours</i>	70	0	175		150,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	386	1 026	1 539	150,0%	298,7%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	944	1 508	593	39,3%	-37,2%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	27 215 ^(**)	2 238	3 457	154,5%	-87,3% ^(**)
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	138 041^(**)	252 223	124 627	49,4%	-9,7%^(**)

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin juin 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

(**) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juin 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 9,3%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe ». Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes enregistrent une baisse de 9,7%.

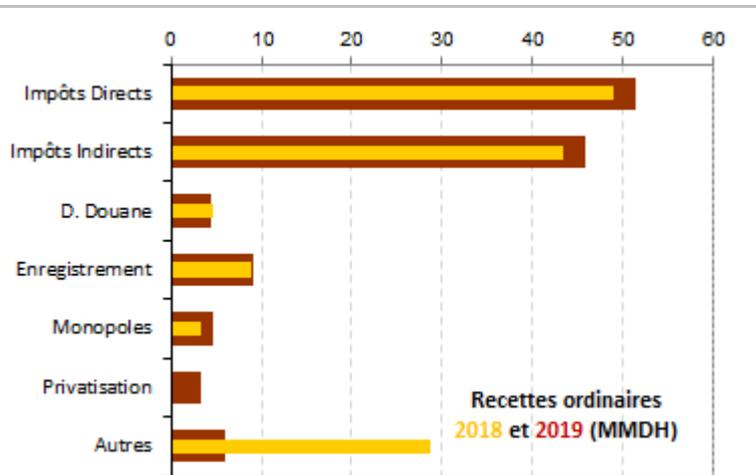
Les dépenses ordinaires émises ayant augmenté de 10,9%, le solde ordinaire a été positif de 2,6 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 28,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 5,8 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 22,3 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 124,6 MMDH contre 114 MMDH à fin juin 2018, en hausse de 9,3%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 9,7%.

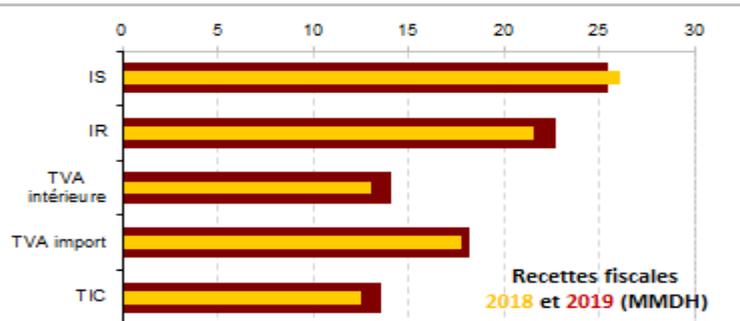
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 5%, des impôts indirects de 5,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 1,9%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 6,1%, et des recettes non fiscales de 56,8%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 110,8 MMDH contre 106 MMDH à fin juin 2018, en augmentation de 4,5%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 1,2% et de la fiscalité domestique de 5,2%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 30.015 MDH à fin juin 2019 contre 29.625 MDH un an auparavant, en hausse de 1,3% ou +390 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2018, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 38 MDH à fin juin 2019 contre 69 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 30.040 MDH à fin juin 2019 contre 29.694 MDH un an auparavant, en hausse de 1,2% ou +346 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2018.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin juin 2019 ont atteint 4.386 MDH contre 4.672 MDH un an auparavant, soit une baisse de 6,1% ou -286 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 8 MDH contre 6 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 18,2 MMDH à fin juin 2019 contre 17,8 MMDH à fin juin 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 2,2% ou +388 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 7 MDH contre 6 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin juin 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 7% ou +211 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 1,2% ou +177 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 7.441 MDH contre 7.153 MDH, en hausse de 4% par rapport à leur niveau de fin juin 2018 ou +288 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 10 MDH à fin juin 2019 contre 57 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 7.451 MDH contre 7.210 MDH, en hausse de 3,3% par rapport à leur niveau de fin juin 2018 ou +241 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 70,2 MMDH à fin juin 2019 contre 68,3 MMDH à fin juin 2018, en hausse de 2,7% ou +1,9 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.479 MDH à fin juin 2019 contre 2.663 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 74,7 MMDH à fin juin 2019 contre 71 MMDH à fin juin 2018, soit une augmentation de 5,2% ou +3,7 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 25,3 MMDH à fin juin 2019 contre 25,5 MMDH un an auparavant, en baisse de 0,8% ou -217 MDH, compte tenu des restitutions qui ont été de 170 MDH à fin juin 2019 contre 522 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH⁴. A fin juin 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 10,6% par rapport à son niveau à fin juin 2017 (26,1 MMDH contre 29,2 MMDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 25,5 MMDH à fin juin 2019 contre 26,1 MMDH à fin juin 2018, en diminution de 2,2% ou -569 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin juin 2019 ont enregistré une hausse de 5,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2018 (22,8 MMDH contre 21,6 MMDH), soit +1,2 MMDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 38 MDH à fin juin 2019 contre 43 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 22,5% ou -474 MDH par rapport à leur niveau de 2018 (1.637 MDH contre 2.111 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 2,5%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Jun 2018	Jun 2019	Evolution en %
IR total	21 594	22 789	5,5%
dont IR prélevé par la DDP	4 294	4 186	-2,5%

-Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques

A fin juin 2019, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 1.936 MDH.

-TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juin 2019 se sont établies à 9,9 MMDH contre 11,1 MMDH à fin juin 2018, en diminution de 10,2% ou -1.130 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.212 MDH à fin juin 2019 contre 2.025 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 14,1 MMDH contre 13,1 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 8,1% ou +1.057 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 6.017 MDH à fin juin 2019 contre 2.894 MDH à fin juin 2018, soit +3.123 MDH. Les remboursements de TVA (6.017 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.212 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.805 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 9.139 MDH à fin juin 2019 contre 8.967 MDH un an auparavant, soit une hausse de 1,9% ou +172 MDH, sachant qu'à fin juin 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2% par rapport à leur niveau à fin juin 2017 (9 MMDH contre 9,2 MMDH).

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une diminution de 9,3% résultant principalement de la baisse de 13,5% des majorations de retard ou -136 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 13,8 MMDH contre 32,1 MMDH un an auparavant, en baisse de 56,8% ou -18,2 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des CST au profit du budget général (2 MMDH contre 26 MMDH) et de la diminution de la redevance gazoduc (593 MDH contre 944 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopole (4,6 MMDH contre 3,3 MMDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.539 MDH contre 386 MDH) et de la rentrée de 3,3 MMDH au titre de la privatisation.

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 4,6 MMDH à fin juin 2019 contre 3,3 MMDH à fin juin 2018, en hausse de 40,6% ou +1,3 MMDH. Ces recettes ont été versées notamment par Maroc Télécom (1.531 MDH contre 1.452 MDH), l'OCP (1 MMDH), l'agence de la conservation foncière (750 MDH contre 500 MDH), Bank Al-Maghrib (636 MDH contre 343 MDH), et l'ONDA (250 MDH contre 150 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2018	LF 2019	2019	Taux de réalis.
B.A.M	343	612	636	103,9%
I.A.M	1 452	1 300	1 531	117,8%
O.C.P	0	2 500	1 000	40,0%
ANCFCC	500	3 000	750	25,0%
C.D.G	0	100	0	0,0%
Autres	959	3 938	657	16,7%
TOTAL	3 254	11 450	4 574	39,9%

- Privatisation

Durant le mois de juin 2019, la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib a rapporté 3,3 MMDH imputés au budget général.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 79,9%, due à la baisse des versements des CST au profit du budget général (2 MMDH contre 26 MMDH) et de la redevance gazoduc (593 MDH contre 944 MDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.539 MDH contre 386 MDH) et des fonds de concours (175 MDH contre 70 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

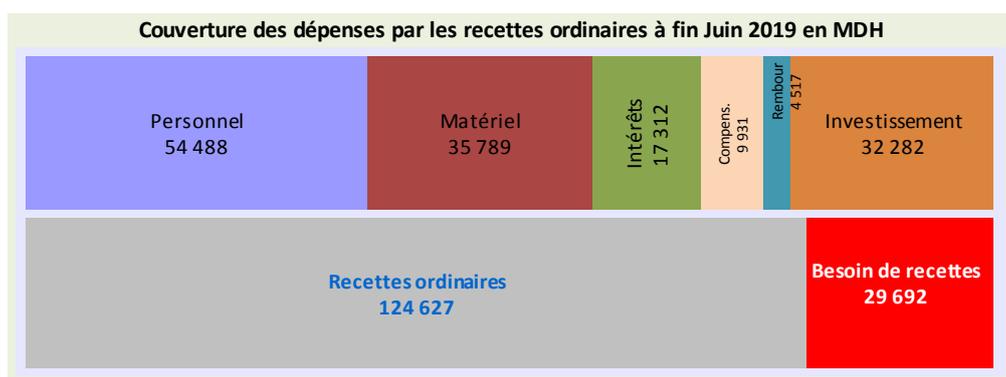
A fin juin 2019, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 93,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 28,1 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Juin 2019

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	28 114	▼ 2,6%	23,4%
- à l'importation	18 188	▲ 2,2%	15,1%
- à l'intérieur	9 926	▼ 10,2%	8,3%
2 Impôt sur les sociétés	25 326	▼ 0,8%	21,1%
3 Impôt sur le revenu	22 751	▲ 5,6%	18,9%
4 Droits d'enregistrement	9 139	▲ 1,9%	7,6%
5 TIC prod. énergétiques	7 441	▲ 4,0%	6,2%
6 TIC tabacs manufacturés	5 390	▲ 16,4%	4,5%
7 Monopoles	4 574	▲ 40,6%	3,8%
8 Droits de douane	4 386	▼ 6,1%	3,7%
9 Privatisation	3 349		2,8%
10 Contribution de solidarité	1 936		1,6%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juin 2019, le taux de couverture des dépenses par les recettes ordinaires a été de 102,1% contre 125,4% un an auparavant. Ainsi, à fin juin 2019, 43,7% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,7% aux dépenses de matériel, 13,9% aux intérêts de la dette, 8% aux émissions de la compensation et 3,6% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

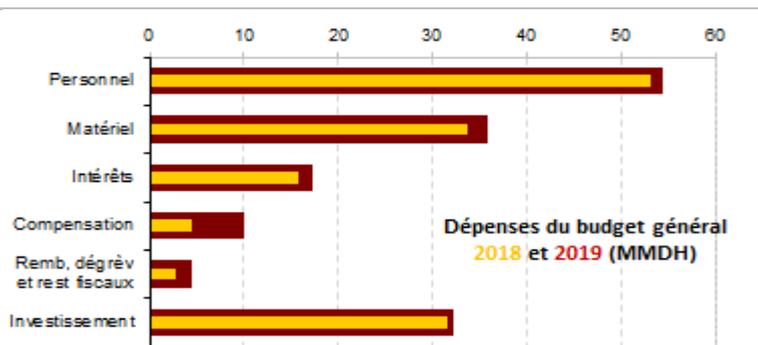
A fin juin 2019, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 283,2 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 54%, soit le même niveau qu'à fin juin 2018. Le taux d'émission sur engagements a été de 79% contre 80% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2019					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	216 415	119 517	104 725	55%	88%
Investissement	85 626	49 656	32 282	58%	65%
C.S.T	145 780	66 401	39 979	46%	60%
SEGMA	6 108	2 157	656	35%	30%
Dette	67 244	45 473	45 473	68%	100%
TOTAL	521 173	283 204	223 115	54%	79%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 182,5 MMDH à fin juin 2019, en hausse de 15,4% par rapport à leur niveau à fin juin 2018, en raison de l'augmentation de 11% des dépenses de fonctionnement, de 2,3% des dépenses d'investissement et de 40,9% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Fonctionnement	94 313	215 618	104 725	49%	11,0%
Investissement	31 560	73 373	32 282	44%	2,3%
Dette	32 275	67 244	45 473	68%	40,9%
TOTAL	158 148	356 235	182 480	51%	15,4%

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

La hausse des charges de la dette budgétisée de 40,9% s'explique par l'augmentation de 70,7% des remboursements du principal (28,2 MMDH contre 16,5 MMDH) et par la hausse de 9,7% des intérêts de la dette (17,3 MMDH contre 15,8 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 104,7 MMDH, dont 54,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,3%.

Les dépenses de matériel ont augmenté de 2,1% (24,2 MMDH contre 23,7 MMDH) et les charges communes ont augmenté de 47,3% (21,6 MMDH contre 14,6 MMDH) suite à la hausse de 121,1% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une hausse de 65,4% en raison de l'augmentation des remboursements de la TVA (4.219 MDH contre 2.031 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Personnel	53 268	112 159	54 488	49%	2,3%
Matériel	23 682	45 130	24 170	54%	2,1%
Charges communes	14 631	44 095	21 550	49%	47,3%
dont compensation	4 492	18 370	9 931	54%	121,1%
Dépenses imprévues		3 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	2 732	10 534	4 517	43%	65,4%
TOTAL	94 313	215 618	104 725	49%	11,0%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 65,4% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA intérieure de 2.187 MDH et de la baisse de 352 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,7 MMDH et 3,9 MMDH à fin décembre 2018.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juin 2019 se sont établis à 54,5 MMDH contre 53,3 MMDH, en hausse de 2,3% par rapport à leur niveau de fin juin 2018 ou +1,2 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 46,7 MMDH, en hausse de 1,2%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,8% et des rappels de 10,2% (2.165 MDH contre 1.965 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 35,8 MMDH, en hausse de 5,8% ou +2 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (7,6 MMDH contre 7,3 MMDH), des divers établissements et entreprises publics (13,4 MMDH contre 13,2 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (1,8 MMDH contre 1,3 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 17,3 MMDH à fin juin 2019 contre 15,8 MMDH à fin juin 2018, en hausse de 9,7% ou +1,5 MMDH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 9,8% (15,5 MMDH contre 14,1 MMDH) et de 9,5% de celles de la dette extérieure (1,8 MMDH contre 1,6 MMDH).

Compensation

A fin juin 2019, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 9.931 MDH contre 4.492 MDH à fin juin 2018, en hausse de 121,1% ou +5,4 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.517 MDH contre 2.732 MDH, en hausse de 65,4% ou +1,8 MMDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.479 MDH contre 2.663 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.212 MDH contre 2.025 MDH).

A fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,7 MMDH et de 3,9 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	2 663	9 814	4 479	45,6%	68,2%
Impôt sur les sociétés	522	495	170	34,3%	-67,4%
Impôt sur le revenu	43	99	38	38,4%	-11,6%
TVA intérieure	2 025	9 100	4 212	46,3%	108,0%
Majorations de retard	73	100	59	59,0%	-19,2%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	69	720	38	5,3%	-44,4%
Droits d'importation	6	160	8	5,0%	35,3%
TIC prod. énergétiques	57	263	10	3,7%	-82,7%
TIC tabacs manufacturés	0	55	0	0,0%	
Autres TIC	0	28	13	47,9%	
TVA à l'importation	6	187	7	3,7%	14,5%
Autres	0	27	0	0,5%	
TOTAL	2 732	10 534	4 517	42,9%	65,4%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juin 2019 a été positif de 2,6 MMDH contre un solde ordinaire positif de 28 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

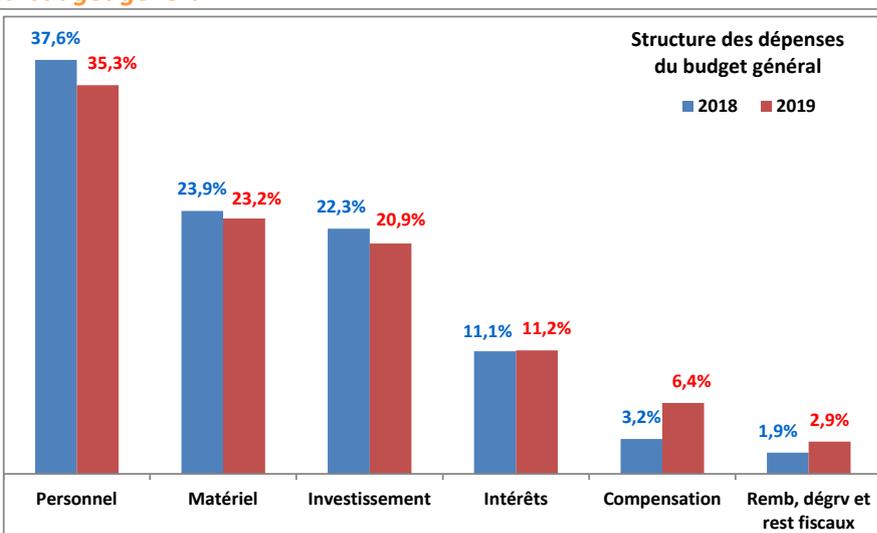
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 32,3 MMDH à fin juin 2019 contre 31,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 2,3% ou +722 MDH, suite à l'accroissement des charges communes de 12,2% et à la baisse des dépenses des ministères de 4,3%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 12,1 MMDH contre 11,1 MMDH à fin juin 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Var%
Investissement total :	31 560	73 373	32 282	44%	2,3%
1- Ministères	18 898	52 953	18 079	34%	-4,3%
2- Charges communes :	12 662	20 420	14 203	70%	12,2%
- Concours divers	11 084	16 175	12 110	75%	9,3%
- Ristournes d'intérêts	19	225	14	6%	-26,3%
- Autres	1 559	4 020	2 079	52%	33,4%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juin 2018 et fin juin 2019 fait ressortir une hausse de la part des intérêts de la dette, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 47,4 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 12,1 MMDH contre 11,1 MMDH à fin juin 2018.

Les dépenses émises ont été de 40 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1,8 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 7,4 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2019
	2018	LF 2019	2019	2018	LF 2019	2019	
C.A.S	31 081	74 115	34 703	52 113	71 910	31 264	3 439
TVA des Coll.Terr.	13 237	29 999	13 857	13 518	29 999	14 922	-1 065
Part régions (IS, IR, ..)	2 896	7 612	3 150	2 423	7 612	2 390	760
I.N.D.H	954	3 100	1 511	644	3 100	831	680
Soutien prix. prd.alim.	155	600	90	0	600	0	90
F.S. Routier	888	2 700	1 330	1 180	2 700	1 237	93
F.D. Agricole	2 255	3 300	2 679	2 333	3 300	2 759	-80
Remploi domanial	691	1 040	853	435	1 040	372	481
Lutte contre chômage	887	1 500	1 042	691	1 500	678	364
Dons des pays du CCG	147	2 000	324	24 095	0	181	143
Appui Cohés. Social	723	3 000	615	1 931	3 000	1 689	-1 074
F.S. Habitat	522	2 000	974	930	2 000	339	635
Dévelop. Sport	1 063	800	1 281	376	800	832	449
Autres CAS	6 663	16 464	6 997	3 557	16 259	5 034	1 963
C. Dép. Dotation(*)	12 013	10 801	12 680	8 741	10 801	8 635	4 045
Autres C.S.T	35	166	16	198	1 687	80	-64
TOTAL	43 129	85 082	47 399	61 052	84 398	39 979	7 420

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juin 2019, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1,1 MMDH contre 1,7 MMDH à fin juin 2018, en diminution de 32,5%.

Les dépenses émises ont été de 656 MDH contre 531 MDH, en augmentation de 23,5%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Exploitation :	1 099	0	584		-46,9%
Recettes	1 579	2 015	1 022	51%	-35,3%
Dépenses	480	2 015	438	22%	-8,8%
Equipement :	66	0	-96		-245,5%
Recettes	117	796	122	15%	4,3%
Dépenses	51	796	218	27%	327,5%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juin 2019, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 49,4% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 50,1% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 44%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2019 en MDH

	LF 2019	Juin 2019	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	252 223	124 627	49,4%	127 596
1.1- Recettes fiscales :	230 646	110 793	48,0%	119 853
<i>Impôts directs</i>	103 378	51 397	49,7%	51 981
<i>Impôt sur les sociétés</i>	52 456	25 496	48,6%	26 960
<i>Impôt sur le revenu</i>	44 701	22 789	51,0%	21 912
<i>Impôts indirects</i>	99 488	45 863	46,1%	53 625
<i>TVA à l'intérieur</i>	29 133	14 138	48,5%	14 995
<i>TVA à l'importation</i>	40 864	18 195	44,5%	22 669
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 491	13 530	45,9%	15 961
<i>Droits de douane</i>	9 744	4 394	45,1%	5 350
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	18 036	9 139	50,7%	8 897
1.2- Recettes non fiscales :	21 577	13 834	64,1%	7 743
<i>Monopole et participations</i>	11 450	4 574	39,9%	6 876
<i>Domaine</i>	355	147	41,4%	208
<i>Autres recettes</i>	9 772	9 113	93,3%	659
2- DEPENSES ORDINAIRES	243 649	122 037	50,1%	121 612
2.1- Biens et services :	186 714	90 277	48,4%	96 437
<i>Personnel</i>	112 159	54 488	48,6%	57 671
<i>Autres biens et services</i>	74 555	35 789	48,0%	38 766
2.2- Intérêts de la dette :	28 031	17 312	61,8%	10 719
<i>Intérieure</i>	24 175	15 523	64,2%	8 652
<i>Extérieure</i>	3 856	1 789	46,4%	2 067
2.3- Compensation	18 370	9 931	54,1%	8 439
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	10 534	4 517	42,9%	6 017
3- INVESTISSEMENT	73 373	32 282	44,0%	41 091

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 21,8 MMDH à fin juin 2019, contre un déficit budgétaire de 20,4 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 526 MDH à fin juin 2019 contre 6,8 MMDH à fin décembre 2018, soit une diminution de 6,3 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 28,1 MMDH contre un besoin de financement de 27 MMDH à fin juin 2018 et d'un flux net positif de 5,8 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 3,7 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 22,3 MMDH contre 30,6 MMDH à fin juin 2018.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juin 2019, le financement extérieur a été positif de 5,8 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4,2 MMDH et les tirages ont été de 10 MMDH, dont 7,6 MMDH auprès de la BIRD et 2,3 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 12 MMDH contre 16,4 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 377 MDH contre 3,8 MMDH à fin juin 2018 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 323 MMDH contre 921 MDH à fin juin 2018.

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 73,2 MMDH à fin juin 2019 contre 72,8 MMDH à fin décembre 2018, en augmentation de 377 MDH.

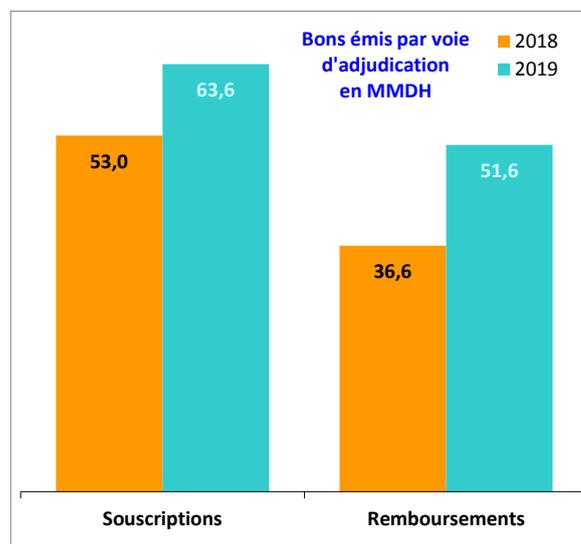
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 1,5 MMDH contre 1,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 3,9 MMDH effectués en juin 2019 et dont le remboursement n'intervient qu'en juillet.

Dette intérieure

S'élevant à 562,2 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2018. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 12 MMDH, résultant de souscriptions pour 63,6 MMDH et de remboursements pour 51,6 MMDH contre un recours pour un montant net de 16,4 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 53 MMDH et de remboursements pour 36,6 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2018	Souscrip.	Rembour.	2019	Var %
Adjudications	546 205	63 607	51 578	558 235	2,2%
52 semaines	20 097,2	4 095	10 691	13 501	
2 ans	62 390,9	6 225	15 461	53 154	
5 ans	145 465,8	17 425	15 907	146 984	
10 ans	116 124,8	11 211	2 223	125 113	
15 ans	125 087,0	19 570	7 295	137 361	
20 ans	57 081,6	4 562	0	61 643	
30 ans	19 957,6	520	0	20 477	
Autres	2 753	4 628	3 443	3 938	43,0%
Total	548 958	68 235	55 021	562 173	2,4%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juin 2019 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 26,8 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
2 ans	10 542,1	
5 ans	13 558,5	9 466,5
10 ans	2 222,8	3 322,5
15 ans	514,7	11 336,7
20 ans		1 984,4
30 ans		519,8
Total	26 838,1	26 629,9